

**Prestone****REDEX****SIMONIZ**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Holts All Seasons Screenwash

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Holts All Seasons Screenwash

Numéro du produit HSCW0013A, HSCW0014A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Lave Glace

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur A Holts Car Care Product
Holt Lloyd International Ltd
Barton Dock Road
Stretford
Manchester
M32 0YQ - England, UK
+44 (0) 161 866 4800
FAX +44 (0) 161 866 4854
www.holtsauto.com

Personne à contacter Contact Email address: info@holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence FR - INRS Tél : +33 (0)1.45.42.59.59 24hrs

Numéro d'appel d'urgence national <https://poisoncentres.echa.europa.eu/>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Holts All Seasons Screenwash

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

The product does not contain
any substance that is
classified as PBT or vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ETHANOL	30-60%
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6
Classification Flam. Liq. 2 - H225	

PROPANE-2-OL	1-5%
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	

BUTANONE	1-5%
Numéro CAS: 78-93-3	Numéro CE: 201-159-0
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	

Holts All Seasons Screenwash

ETHYLÈNE-GLYCOL			1-5%
Numéro CAS: 107-21-1	Numéro CE: 203-473-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456816-28-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 STOT RE 2 - H373			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
Inhalation	Repos et air frais.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Contact cutané	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation.
-----------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière.
Traitements particuliers	Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.
---------------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Liquide et vapeurs inflammables.
Produits de combustion dangereux	Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	ATTENTION ! Utiliser des appareils à adduction d'air pour la protection contre les gaz/fumées. Porter des vêtements de protection. La protection habituelle peut être insuffisante.
--	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Ne pas pénétrer dans des zones de stockage ou des espaces confinés à moins qu'ils ne soient suffisamment ventilés.
----------------------------------	---

Holts All Seasons Screenwash

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Informer les autorités si d'importantes quantités sont impliquées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Produits inflammables/combustibles. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir au frais. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ETHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m³

PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

BUTANONE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 200 ppm 600 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

ETHYLÈNE-GLYCOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 52 mg/m³ vapeur

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 40 ppm 104 mg/m³ vapeur

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

ETHYLÈNE-GLYCOL (CAS: 107-21-1)

Holts All Seasons Screenwash

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante.
Protection des yeux/du visage	Porter un équipement de protection des yeux.
Protection des mains	Porter des gants de protection.
Autre protection de la peau et du corps	Éviter le contact avec la peau.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide coloré.
Couleur	Bleu.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Absence de données.
pH	pH (solution concentrée): 10.5-11.4
Point de fusion	-18°C
Point d'éclair	23-55°C
Densité relative	0.961
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.

9.2. Autres informations

Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 255 g/l de COV.
----------------------------	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Produits inflammables/combustibles.
------------	-------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Holts All Seasons Screenwash

Produits de décomposition dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 50 000,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 045,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 045,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

ETHYLÈNE-GLYCOL

Holts All Seasons Screenwash

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le liquide peut irriter la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Ce tensioactif est conforme aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1987

N° ONU (IMDG) 1987

N° ONU (ICAO) 1987

N° ONU (ADN) 1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ALCOHOLS, N.O.S. (Ethanol)

Nom d'expédition (IMDG) ALCOHOLS, N.O.S. (Ethanol)

Nom d'expédition (ICAO) ALCOHOLS, N.O.S. (Ethanol)

Holts All Seasons Screenwash

Nom d'expédition (ADN) ALCOHOLS, N.O.S. (Ethanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Holts All Seasons Screenwash

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 03/10/2018

Révision 1

Numéro de FDS 21444

Mentions de danger dans leur intégralité H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.